

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2010

Martigny, le 21 octobre 2010

Au cours de sa séance du 6 octobre, le Conseil a notamment :

Autorisation d'exploiter

- Délivré à M. Georges KRAMER une autorisation d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *VIP Bar*, sis Rue de la Bâtiaz 28 à Martigny

Administration

- Approuvé les nouveaux tarifs du bus urbain, avec entrée en vigueur au 12 décembre 2010

Personnel

- Engagé M. Johnny GIOVANOLA, en qualité d'ouvrier d'exploitation au secteur "parcs et jardins", avec entrée en fonction au 1^{er} décembre 2010

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- **ROUILLER Sébastien et Kristel** : transformation et agrandissement de la maison existante sise sur la parcelle 11'892, plan 109, rue de la Fusion, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 570'630/104'585
- **Hydro Exploitation SA** : construction d'une halle industrielle sur la parcelle 16'256, plan 217, rue des Vorziers, zone industrielle (ZI), coord. 572'850/106'470

- **ABBET Christophe et CRETENAND Carine** : construction d'un bûcher sur la parcelle 10'134, plan 103, rue des Moulins, zone vieille ville (VV), coord. 570'905/104'395
- **PPE Rive Drance B** : construction d'une cheminée en façade du bâtiment sis sur la parcelle 1'149, plan 15, rue des Follaterres, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 571'980/106'525
- **BESELGA José** : pose de panneaux solaires en toiture du bâtiment sis sur la parcelle 15'952, plan 212, rue des Farquets, zone d'habitat individuel (R2), coord. 573'440/105'815
- **ALEM GONCALVES Jaime** : construction d'un balcon et la modification de l'entrée du bâtiment sis sur la parcelle 4'017, plan 35, La Verrerie, zone de hameau, coord. 569'645/108'795
- **SEQUEIRA CAMPOS Pedro** : fermeture d'un balcon du bâtiment sis sur la parcelle 229, plan 1, rue d'Octodure, zone vieille ville (VV), coord. 571'800/105'445

Travaux publics

- Approuvé le plan de circulation et l'aménagement du parking de l'Hôpital de Martigny
- Adjugé les travaux de génie civil pour la Rue de l'Hôtel de Ville
- Adjugé les travaux de terrassement et forestiers pour le site du Vernay

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux d'aménagements extérieurs pour le Bassin du Manoir
- Désigné le bureau Jean-Claude Grobéty, à Fribourg en qualité de lauréat du projet du concours CO Ste-Marie